

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) **RL3L03**

Matricule : **07703** Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **EL HOUARI ABDELILAH**

Date de naissance : **01/01/1955**

Adresse : **400, Rue la palme, RICELJADIDA**

Code postal : **10000**

Tél. : **0664183090** Total des frais engagés : **741,50** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : **SEKKATI RAJAE** Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

complément dossier.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **EL HOUARI**

Le : **07/01/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

El houari

CIM-10

تاریخ التغییر Date d'exécution	الثمن المأمور Prix facturé	توقيع و طابع الصيدلي أو مومن التجهيزات الطبية Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux
26/11/19	591,50	 Hind AIT HAMMOUCHE Directrice d'El Jadida 408 - Route d'El Jadida Tel: 022 222 22 78

INP: L L L L L L L L

CIM:10 : Classification Internationale des Maladies et de leurs Causes

INP: 1 1 1 1 1 1 1

INP: [REDACTED]



Accueil > Application > assure app

[/portailapps/www/index.php/assures/auth/accident](https://portailapps/www/index.php/assures/auth/accident) [Ma situation](#) [Remboursements](#) [Prises en charge](#) [Immatriculation](#) [Menu ▾](#)

 En vertu de l'article 73 de Loi 65-00 portant code de la Couverture médicale de base, La CNOPS est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire pour le personnel du secteur public. En vertu de l'article 83 de ladite Loi, les Mutuelles gèrent pour le compte de la CNOPS les soins ambulatoires (les dossiers de maladie)

Information	EN COURS DE TRAITEMENT 1	PAYE				
Nb.Dossier(s)	Date de réception	Bénéficiaire	Frais engagés	AMO	Mutuelle	Total
1	-	-	741,50	211,70	36,76	248,46
60317352	07/01/2020	SEKKAT RAJAE	741,50	211,70	36,76	248,46

Application Mobile : SMART CNOPS - Assuré : [Télécharger](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.cnops.app&hl=fr) (https://play.google.com/store/apps/details?id=com.cnops.app&hl=fr)

★★★★★

MME RAJAE SEKKAT
RES PALMIERS N400 APT 111
R
CASABLANCA
20000 CASABLANCA CENTRE D

000060317352

Accusé de Réception

N° Réception : 60317352
(N° à rappeler pour toute correspondance ultérieure)

Nom et Prénom Assuré : SEKKAT RAJAE
Immatriculation : 93484448
Nom et Prénom Bénéficiaire : SEKKAT RAJAE
Rang Bénéficiaire : 01

Type dossier : FEUILLE DE SOINS
Date et heure : 27/01/2020 11:47
Lieu de réception : CASA 90158
Valeur du dossier : 714,50
Nombre de pièces : 7
Code Agent : 9MGE398

Code Etablissement :
Etablissement :

Docteur DEBBARH Laila
Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

MEDECINE GENERALE

Centre Commercial Nadia - Imm. 3
Bd. Brahim Roudani (Ex. Route d'El Jadida)
Maârif - Casablanca - Tél. : 0522 98 22 57

الدكتورة الدباغ ليلي
خريجة كلية الطب والصيدلة
بالرباط

الطب العام

إقامة نادية، المركز التجاري، عمارة 3
شارع ابراهيم روداني (طريق الجديدة سابقا)
المعاريف، الدار البيضاء، الهاتف: 0522 98.22.57

Casablanca, le 26/11/13

Sekhat Rajae

26.00 Nexium 50
1cp x 2 fois/j x 50

69.00 Kalmainer CP

44.00 Aciclovir 200 mg

60.00 Voltaren 200 mg

26.00 2 app

21.33 Voltaren 200 mg

139.15 Tamoxifen CP 100 mg

Pharmacie MMOSAS
Centre de Santé MIR
26, Bd Brahim Roudani, Casablanca
Tél. 0522 98 22 57